



## **TEXIMUS 4-2023 – Instructions pour l’inscription en ligne**

Avant de commencer l’inscription en ligne, veuillez relire attentivement les informations sur les **conditions du concours** et sur l’exposition.

Veuillez également avoir sous la main toutes les informations indispensables, car il n’est pas possible d’interrompre la session commencée pour la terminer plus tard !

Vous avez besoin de tout ceci:

### **Contact et informations sur la personne**

#### **Informations sur l’œuvre :**

- Titre
- Année de création
- Description de l’œuvre (max. 50 mots)
- Dimensions : hauteur, largeur, épaisseur, poids
- Indications sur les matériaux (max. 25 mots)
- Indications sur les techniques (max. 25 mots),
- Copyright du photographe, si l’œuvre a été photographiée par quelqu’un d’autre.
- L’œuvre est-elle à vendre ?
- Si oui, à quel prix ?

**2 photographies numériques de votre œuvre au format JPG, chacune avec une résolution d’au moins 300 dpi et une taille d’au moins 2400 x 2400 Pixel, de préférence au format carré. Veuillez noter que la taille maximale de chaque image est de 20 MB.**

- Une vue d’ensemble de l’œuvre
- Un cliché d’un détail en format JPG d’au moins 300 dpi.

Lorsque tout est prêt, ouvrez le portail d’enregistrement : <https://tafch.frentix.com>

Choisissez la langue: pour des raisons techniques, seules les langues allemande et anglaise sont disponibles.

Acceptez la déclaration de consentement et de protection des données.

Veuillez saisir toutes les données nécessaires et les photographies numériques.

Une fois que vous avez vérifié et soumis vos données et vos photographies lors de la dernière étape, l’enregistrement est terminé. À partir de ce moment, vous n’avez plus la possibilité de faire des modifications.

Vous recevez alors un courriel de confirmation de l’inscription de l’adresse suivante : [selectus@frentix.com](mailto:selectus@frentix.com)

**Paiement de l'inscription:**

Les frais d'inscription au jury s'élèvent à CHF 50.- (quel que soit le nombre d'œuvres proposées); ces frais ne sont pas remboursés en cas de non-acceptation.

Le paiement doit être fait dans les 3 jours ouvrables faisant suite à l'inscription !

Nous n'acceptons que les versements bancaires faits sur le compte suivant :

Ursula Suter, Chleematte 13, 5243 Mülligen

Raiffeisenbank Lägern-Baregg

Geschäftsstelle Birmenstorf

Badenerstrasse 1

5413 Birmenstorf

CH08 8080 8002 7385 3519 4